

16 décembre 2015 Lois à jour au 1^{er} décembre 2015,

<u>Sauf</u>	<u>Modifiée par</u>
A-5.01, A-29, R-5, S-4.2	L.Q. 2015, c. 25
C-52.1	L.Q. 2015, c. 33
I-3	L.Q. 2015, c. 21 et c. 24
S-13.1	L.Q. 2015, c. 28
T-0.01	L.Q. 2015, c. 28
T-0.1	L.Q. 2015, c. 21 et c. 24

L.Q. 2015, c. 25 deviendra chapitre A-2.2 après intégration au RLRQ.

«Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée»

Seules des opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1^{er} décembre 2015.

11 novembre 2015 Lois à jour au 1^{er} novembre 2015,
*sauf les chapitres A-6.002, A-23.001, A-29.011, B-5.1, C-6.1, C-8.3,
 F-3.1.2, F-3.2.1, I-0.4, I-2, I-3, M-19.2, M-24.01, P-2.2, P-5.1, R-5,
 R-9, T-0.1 et T-1, à jour au 20 octobre 2015*

Les opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1^{er} novembre 2015 ainsi que les modifications suivantes:

<i>Modifications apportées en vertu du deuxième alinéa de l'article 3 de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec</i>		
Titre de la loi concernée	Disposition(s) visée(s) par la modification	Nature de la modification
Loi sur l'administration publique (chapitre A-6.01)	a. 4, 2 ^e al., remplacer «comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales» par «comité de la rémunération des juges»	Concordance avec 2004, c. 12, a. 2
Loi sur le Centre de services partagés du Québec (chapitre C-8.1.1)	a. 10, 3 ^e al., remplacer «comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales» par «comité de la rémunération des juges»	Concordance avec 2004, c. 12, a. 2
Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1)	a. 6, remplacer «comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales» par «comité de la rémunération des juges»	Concordance avec 2004, c. 12, a. 2
Loi sur le développement durable (chapitre D-8.1.1)	a. 3, 3 ^e al., remplacer «comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales» par «comité de la rémunération des juges»	Concordance avec 2004, c. 12, a. 2

Titre de la loi concernée	Disposition(s) visée(s) par la modification	Nature de la modification
Loi sur le ministère de la Justice (chapitre M-19)	a. 11.1, 1 ^{er} al., remplacer «comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales» par «comité de la rémunération des juges»	Concordance avec 2004, c. 12, a. 2
Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30)	a. 3.0.1, 4 ^e al., remplacer «comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales» par «comité de la rémunération des juges»	Concordance avec 2004, c. 12, a. 2

CODE CIVIL DU QUÉBEC

<i>Modifications apportées en vertu du deuxième alinéa de l'article 3 de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec</i>	
Titre de la loi concernée	Disposition(s) visée(s) par la modification
Code civil du Québec	<p>Les articles suivants incluent les opérations suivantes:</p> <p><i>Uniformisation de la terminologie, qualité de la langue, erreurs de transcription et corrections d'erreurs mineures afin de rétablir la concordance entre les versions française et anglaise</i></p> <p>Livre V, Titre II</p> <ul style="list-style-type: none"> • a. 1896, 2012, 2100, 2103, 2160, 2162, 2169, 2238, 2288 <p>Livre VI</p> <ul style="list-style-type: none"> • a. 2673

10 septembre 2015 Lois à jour au 1^{er} septembre 2015

Les opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1^{er} septembre 2015 ainsi que les modifications suivantes :

<i>Modifications apportées en vertu du deuxième alinéa de l'article 3 de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec</i>		
Titre de la loi concernée	Disposition(s) visée(s) par la modification	Nature de la modification
Code de procédure civile (chapitre C-25.01)	a. 394, 1 ^{er} al., supprimer les mots « donné par une personne en prévision de son inaptitude »	Uniformisation terminologique

1^{er} août 2015 Lois à jour au 1^{er} août 2015

Les opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1^{er} août 2015 ainsi que les modifications suivantes :

<i>Modifications apportées en vertu du deuxième alinéa de l'article 3 de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec</i>		
Titre de la loi concernée	Disposition(s) visée(s) par la modification	Nature de la modification
Code des professions (chapitre C-26)	a. 16.1, 1 ^{er} al. remplacer «115.9» par «115.8»	Erreur de concordance

1^{er} juillet 2015 Lois à jour au 1^{er} juillet 2015

Les opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1^{er} juillet 2015 ainsi que les modifications suivantes :

<i>Modifications apportées en vertu du deuxième alinéa de l'article 3 de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec</i>		
Titre de la loi concernée	Disposition(s) visée(s) par la modification	Nature de la modification
Code de procédure civile (chapitre C-25.01)	a. 698, 4 ^e al.	Actualisation des montants annualisés par le ministre de la Justice

4 juin 2015 Lois à jour au 1^{er} juin 2015

Les opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1^{er} juin 2015 ainsi que les modifications suivantes :

<i>Modifications apportées en vertu du deuxième alinéa de l'article 3 de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec</i>		
Titre de la loi concernée	Disposition(s) visée(s) par la modification	Nature de la modification
Loi électorale (chapitre E-3.3)	a. 335.2, sous-par. iii du sous-par. b) du par. 3 du 1 ^{er} al., remplacer «article 205» par «article 204»	Erreur de concordance
Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales (chapitre P-5.1)	Ann. A, remplacer «municipalité régionale de comté de Matane» par «municipalité régionale de comté de La Matanie»	Actualisation du nom (Avis, G.O. 1, 9 mars 2013, page 348)

7 avril 2015 Lois à jour au 1^{er} avril 2015

Les opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1^{er} avril 2015 ainsi que les modifications suivantes :

<i>Modifications apportées en vertu du deuxième alinéa de l'article 3 de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec</i>		
Titre de la loi concernée	Disposition(s) visée(s) par la modification	Nature de la modification
Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2)	art. 35, 2 ^e al., remplacer les mots «deuxième alinéa» par les mots «premier alinéa»	Erreur de transcription

3 mars 2015 Lois à jour au 1^{er} mars 2015

Seules des opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1^{er} mars 2015.

2 février 2015 Lois à jour au 1^{er} février 2015

Seules des opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1^{er} février 2015.

12 janvier 2015 Lois à jour au 1^{er} janvier 2015

Les opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1^{er} janvier 2015 ainsi que les modifications suivantes :

<i>Modifications apportées en vertu du deuxième alinéa de l'article 3 de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec</i>		
Titre de la loi concernée	Disposition(s) visée(s) par la modification	Nature de la modification
Loi sur le bâtiment (chapitre B-1.1)	art. 6.6, remplacer «La Commission peut conclure» par «La Régie peut conclure»	Erreur de transcription
Loi sur la protection sanitaire des cultures (chapitre P-42.1)	«Chapitre VIII» (avant art. 41) remplacer par «Chapitre VII»	Erreur de numérotation